



## Informations site Internet de la Ville et Portail Famille

**Sur le site internet de la Ville** accessible à l'adresse [www.pierrebenite.fr](http://www.pierrebenite.fr) vous pouvez :

- Consulter les informations permanentes sur les activités gérées par le Pôle Familles & Éducation
- Télécharger le règlement complet du périscolaire, les documents, plannings mensuels...
- Consulter les textes légaux sur la gestion de vos informations (RGPD)
- Accéder au Portail Famille



Depuis le **portail famille**, vous pouvez :

- Consulter les informations ponctuelles actualisées (inscriptions, nouveautés), qui viennent compléter les informations permanentes disponibles sur le site internet à la rubrique Enfance - Éducation,
- Consulter dans la rubrique informations les guides d'utilisation du portail, le calendrier des inscriptions à l'Accueil de Loisirs, les points réglementaires importants pour les inscriptions,
- **Accéder à votre Compte Famille** et depuis celui-ci :
  - o **Payer vos factures par Carte Bleue,**
  - o **Modifier les présences prévues** (ajouts ou annulations) pour les services périscolaires, dans le respect des délais indiqués dans le règlement intérieur,
  - o **Consulter et imprimer vos factures et règlements** sur les 18 mois antérieurs,
  - o **Éditer des récapitulatifs de règlements**, notamment pour la déclaration de revenus.

**Pour vous connecter à votre Compte Famille, vous devez avoir vos identifiants et mot de passe.**

**Si vous ne les avez pas, merci de vous adresser au Pôle Familles & Éducation qui vous les communiquera.**

**➔ Attention : aucune facture n'est envoyée par courrier. Le portail famille est donc à utiliser !**



## Année scolaire 2023/2024

### Inscriptions à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Ouvert aux enfants de 3 ans révolus

Information nouveauté : 1 seule semaine d'inscription  
Permanence d'ouverture le lundi jusqu'à 19 h 00

<b>Périodes d'ouverture</b> Accueil de Loisirs Sans Hébergement	<b>Périodes d'inscription</b>	<b>Périodes d'annulation</b>
<b>Automne</b> Du lundi 23 octobre au vendredi 4 novembre 2023 <b>Fermeture le mercredi 1<sup>er</sup> novembre (férié)</b>	Du 2 au 6 octobre 2023 <i>Permanence jusqu'à 19 h 00 le lundi 2 octobre.</i>	<b>Jusqu'au vendredi 13 octobre</b>
<b>Noël</b> Du mardi 26 décembre au vendredi 5 janvier 2024	Du 4 au 8 décembre 2023 <i>Permanence jusqu'à 19 h 00 le lundi 4 décembre</i>	<b>Jusqu'au vendredi 15 décembre</b>
<b>Hiver</b> Du lundi 19 février au vendredi 1 <sup>er</sup> mars 2024	Du 29 janvier au 2 février 2024 <i>Permanence jusqu'à 19 h 00 le lundi 29 janvier</i>	<b>Jusqu'au vendredi 9 février</b>
<b>Printemps</b> Du lundi 15 au vendredi 26 avril 2024	Du 25 au 29 mars 2024 <i>Permanence jusqu'à 19 h 00 le lundi 25 mars</i>	<b>Jusqu'au vendredi 5 avril</b>
<b>Eté</b> Du lundi 8 juillet au jeudi 29 août 2024 <b>Fermetures le jeudi 15 août ainsi que le vendredi 30 août</b>	Du 3 au 14 juin 2024 <i>Permanences jusqu'à 19 h les lundi 3 et jeudi 10 juin</i>	<b>Juillet : vendredi 28 juin</b> <b>Août : vendredi 12 juillet</b>

NB : Toutes ces dates sont données sous réserve de modifications, elles sont consultables sur le site de la Ville rubrique « enfance-éducation » ou sur le portail famille rubrique « information »



Au verso informations sur le site internet de la ville et le portail famille